



Se former à la fonction tutorale

Réussir dans son rôle de maître d'apprentissage et de tuteur

Le contexte

Les maîtres d'apprentissage, les tuteurs des alternants en contrat de professionnalisation ou encore les référents des stagiaires en structure, sont au cœur de la réussite des publics qu'ils encadrent, comme de la réussite des formations en alternance et en milieu professionnel. Aussi, les accompagner à leurs futures fonctions tutorales permettra à l'entreprise : de se donner toutes les chances de réussite d'intégration de nouveaux collaborateurs, de favoriser le développement de compétences et l'autonomie professionnelle des alternants, de valoriser les référents et leurs savoirfaire, et de développer des outils d'accompagnement.

La formation à la fonction tutorale est pour l'entreprise un gage de sérieux, de confiance et d'investissement dans les compétences de ses personnels.

A cette fin, **le GIP-FCIP** propose une formation de 14 heures permettant aux tuteurs, maîtres d'apprentissage et référents de stagiaires, de développer la qualité et l'efficacité de leurs actions de tutorat de façon à ce que les alternants et stagiaires, acquièrent les compétences adaptées à l'emploi, obtiennent la certification professionnelle préparée et s'insèrent dans le monde du travail. En complément de ces 14 heures, 1h de suivi individuel est proposée dans les 2 mois suivant la formation pour accompagner le tuteur dans sa fonction.

Objectif de la formation

Le développement des compétences des maîtres d'apprentissage, tuteurs et référents de stagiaires.

Le public

Maîtres d'apprentissage, Tuteurs assurant l'encadrement d'alternants et /ou de stagiaires, futurs tuteurs ou maîtres d'apprentissage

Accessibilité

Toute candidature respectant les prérequis d'entrée en formation est étudiée dans le respect de l'égalité de traitement. Accueil dans les meilleures conditions possibles des personnes en situation de handicap, dans la mesure où le handicap est compatible avec les objectifs de la formation ET avec les pré-requis d'entrée en formation.

La durée: 15 heures: 7 heures en présentiel + 7h en distanciel / Suivi individuel: 1h en distanciel

Nombre maximum de stagiaires par session : 12 (4 minimum)

Les objectifs pédagogiques : A l'issue de ce parcours, le maître d'apprentissage / tuteur sera capable :

- D'identifier ses missions et son rôle,
- D'accueillir l'alternant ou le stagiaire, et de faciliter son intégration au sein de l'entreprise,
- D'accompagner l'alternant ou le stagiaire dans le développement des apprentissages et le mener vers l'autonomie professionnelle,
- De transmettre des savoirs et des connaissances,
- D'évaluer l'alternant.

Cette formation peut être aménagée en fonction des besoins, pour intégrer la culture d'entreprise, les objectifs et les contraintes internes. Dans ce cas, nous proposerons une solution de formation adaptée à vos besoins.

Contenu pédagogique

- Préparation de l'arrivée de l'alternant ou du stagiaire dans l'entreprise
- Accueil de l'alternant ou du stagiaire à son arrivée dans l'entreprise
- Facilitation de l'intégration de l'alternant ou du stagiaire
- Prise en compte du handicap
- Suivi du parcours avec le centre de formation
- Organisation du parcours au sein de l'entreprise
- Accompagnement de l'alternant ou du stagiaire dans son parcours d'apprentissage
- Appui sur des situations de travail pour développer l'apprentissage
- Aide à la réflexion de l'alternant ou du stagiaire sur ses activités professionnelles et d'apprentissage
- Évaluation des acquis en situation de travail





Se former à la fonction tutorale

Réussir dans son rôle de maître d'apprentissage et de tuteur

Modalités et supports pédagogiques : Apports théoriques, mises en situation, échanges entre pairs, remédiation et suivi

Modalités d'évaluation : Fiche d'auto-positionnement, Auto-évaluation des compétences acquises.

Délais d'accès

Délais d'accès, selon les dates des sessions programmées sur l'année et selon les délais de prise en charge de demande de financement.

Profil des intervenants

Formateur titré Formateur Professionnel d'Adultes spécialisé dans la formation des tuteurs.

Modalité de reconnaissance : Certificat de réalisation et de compétences individualisées.

Tarif: Forfait 225 € par participant.

Formation en conformité avec les attentes des OPCO

Calendrier Sessions inter-entreprises: 1er jour présentiel, 2eme jour en distanciel

- Session Nord / Est :
 - o 04 et 11 novembre 2023
 - o 17 et 24 janvier 2024
 - o 15 et 22 février 2024
 - o 13 et 20 mars 2024
 - o 11 et 18 avril 2024
 - o 15 et 22 mai 2024
 - o 13 et 20 juin 2024
 - o 10 et 17 juillet 2024
 - o 21 et 29 août 2024
 - o 12 et 19 septembre 2024
 - o 10 et 17 octobre 2024
 - o 07 et 14 novembre 2024
 - o 04 et 12 décembre 2024

- Session Sud / Ouest :
 - o 31 janvier et 07 février 2024
 - o 29 février et 06 mars 2024
 - o 28 mars et 04 avril 2024
 - o 25 avril et 02 mai 2024
 - o 30 mai et 06 juin 2024
 - o 27 juin et 04 juillet 2024
- o 11 et 18 juillet 2024
- o 28 août et 04 septembre 2024
- o 26 septembre et 03 octobre 2024
- o 24 et 31 octobre 2024
- 21 et 28 novembre 2024
- o 11 et 18 décembre 2024

Session en intra sur demande

Renseignements et inscriptions :

Mary-Pier LAW-HUNE Chargée de mission 0692 57 81 15

mary-pier.law-hune@ftlvreunion.fr